

DISCOURS DE PHILIPPE JAHSHAN PRÉSIDENT DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

Bonsoir à toutes et tous,

Chers amis, chers membres, chers partenaires du Mouvement associatif,

Merci d'être présents avec nous aujourd'hui pour partager ce moment convivial et partager nos vœux pour la nouvelle année.

2019, c'est d'abord l'année des 20 ans du Mouvement associatif ! Moment important dans l'histoire d'une organisation, pour se remémorer les étapes, rendre hommage aussi à ceux qui on fait le pas de fonder ce qu'était alors la Conférence permanente des coordinations associatives (CPCA) et qui est devenue Mouvement Associatif depuis.

Mais l'année 2019 s'ouvre aussi dans ce contexte agité que nous connaissons. Celui d'un mouvement social qui semble avoir surpris beaucoup de gens. Surprise sur la forme, bien entendu. Mais sur le fond ? Parce que si le moment et la forme sont toujours une surprise, on sait aussi qu'aucune société ne peut tenir dans le temps lorsqu'elle laisse s'approfondir toutes les fractures au sein de son corps social.

Il suffit de regarder les tendances de fond à l'œuvre depuis plusieurs décennies maintenant en France. Accroissement des inégalités. Désertification des territoires. Service public en peine. Ascenseur social en peine. Sentiment pour la première fois que les générations qui arrivent vivront moins bien que les précédentes. Sentiment que le vote ne change plus rien. Que le dialogue social ne permet plus les progrès attendus, mais ne fait au mieux, que freiner l'érosion des droits acquis avant nous. 2002, puis 2017, en 15 ans, deux fois le FN au second tour des élections ! 2017, abstention record pour une présidentielle secouée de toute part, de scandales, de déchirements, d'une scénographie peu reluisante de la classe politique française avec à la clé, cet écroulement historique des partis traditionnels que l'on a vécu. Partis et syndicats ont perdu progressivement la confiance des citoyens et cela se confirme malheureusement sondage après sondage ! je dis malheureusement parce qu'il ne faut pas s'en réjouir. Il semble bien y avoir un système à bout de souffle. On le sait la mondialisation a profité à une minorité dans nos pays, en occident. La classe moyenne en France, mais aussi aux Etats Unis et en Occident de manière générale, a perdu à la faveur des classes moyennes d'Asie. C'est tout l'occident qui se retrouve aujourd'hui en retrait.



Regardons l'Europe ! en cette année d'élections pour renouveler le parlement Européen. Abîmée, divisée, sans consensus, sans vision. Qui se souvient encore de la prochaine échéance en termes de construction européenne ? Les pays d'Europe centrale se replient dans le conservatisme illibéral le plus dur. L'Italie dans le populisme. Le Royaume Uni sur lui-même, et dans une boucle dont il ne sait plus trop comment sortir. Je pense qu'il faut s'inquiéter fortement d'une Europe malade et notre rôle est de s'en préoccuper aussi. C'est le sujet de la nouvelle publication du Mouvement associatif qui vient de paraître.

Aussi, le mouvement qui s'est levé en novembre en France, sans tête ni commandeur, ressemble à cette société de la défiance qui est à la fois en recherche de lien social et qui se méfie de toute représentation déléguée, verticale. Comment voulez-vous qu'elle y croit encore ? Lorsque le pouvoir lui-même, issu de la délégation du pouvoir citoyen par le vote, et qui repose sur la logique de représentation, a dénigré si fortement les corps intermédiaires ?

Si les corps intermédiaires ne sont plus en capacité de faire avancer les causes, alors pourquoi les citoyens leur confierait les leurs ? Une démocratie représentative qui décrédibilise les corps intermédiaires prend toujours le risque de se décrédibiliser elle-même en définitive. Et ce poison est mortel.

Alors y'a-t-il lieu d'être pessimiste ? Non si le moment est bien saisi pour répondre à cette demande de plus de lien, de plus de participation et de plus de justice. Dans le cas contraire, il faudra alors craindre des lendemains plus sombres.

Qu'avons-nous fait depuis 18 mois, et dans ce contexte ? Nous avons avancé sur deux chantiers, que je pense indissociables. Et qui constituent une réponse à cette situation aussi.

J'en ai parlé l'an dernier. Le premier a visé à travailler pour nourrir ce qui était absent du programme gouvernemental – une politique structurée et ambitieuse pour le développement de la vie associative. Avec tous les membres du Mouvement, les membres de nos membres, mais aussi au-delà, nous avons bâti en trois mois un rapport que j'ai pu remettre en votre nom au PM en juin dernier. Ce rapport, c'est 59 mesures qui ont fait consensus entre les familles associatives, mais c'est surtout la proposition d'axes structurants pour assoir une véritable politique publique.

1 . Soutenir un financement structurant et prévisible du secteur, reconnu comme un investissement public d'intérêt général, et dédié d'abord à l'initiative associative.

2 . Structurer une politique de soutien à l'engagement, depuis le plus jeune âge et tout au long de la vie, protéger la liberté de s'engager pour des causes d'intérêt général, fussent-elles contraires aux orientations politiques du moment, et investir dans la formation des bénévoles.

3 . Structurer une grande politique d'accompagnement des associations, pour les aider à grandir, à mieux gérer, à mieux évaluer, à mieux se gouverner, à mieux affronter les transitions auxquelles elles sont confrontées.

4 . Renforcer les têtes de réseaux et le fait fédératif.

5 . Observer et mieux connaître la vie associative.

6 . Structurer et co-construire une politique d'évaluation de l'impact social et de la valeur sociale créée par les associations.

7 . Promouvoir une véritable politique de soutien à un emploi associatif pérenne et de qualité.



De fait, en France, malgré la force que représente la vie associative (j'y reviendrai), il y a eu bien peu de périodes dans l'histoire qui ont donné lieu à l'élaboration d'une telle politique. Il y a eu des épisodes ici ou là oui. Il y a des politiques sectorielles qui ont toujours su s'appuyer sur les associations. Il y a des associations qui ont toujours su innover et nourrir les politiques sectorielles. Mais une politique d'ensemble, reposant sur des principes généraux, sur des axes structurants et pouvant ensuite inspirer en termes de méthodes, de réglementations ou de modalités de financement les politiques sectorielles ? Rarement nous n'en sommes arrivés à ce point ! Le fait associatif reste un impensé de la République alors qu'il est partout, à chaque coin de rue !

La Charte des engagements réciproques de 2001 puis 2014 a touché cela de près. C'était son objet. C'était ce qui a justifié sa signature au niveau du chef du gouvernement. Nous avons donc réitéré notre proposition de généralisation des Chartes des engagements réciproques et de sa déclinaison par ministère et dans les territoires. Ce texte ne fait pas tout, mais il peut être le symbole d'une autre façon de penser l'action publique et le partenariat ; de façon plus horizontale, plus participative, plus confiante dans la capacité des acteurs de terrain à savoir, à proposer, co-construire et à faire.

A tout cela, le gouvernement a répondu ! Il s'est doté d'une feuille de route pour la vie associative ! c'est un acquis. La feuille de route reprend une partie de nos propositions. Elle n'est pas encore une politique ambitieuse de développement de la vie associative toutefois. Comme j'ai pu le dire, celle-ci ne peut se faire en effet avec un investissement zéro. Alors il y a eu un chemin important qui a été parcouru, il faut s'en féliciter. Et je veux ici remercier nos interlocuteurs, Daniel Zielinski du cabinet du Premier ministre, Jean Benoît Dujol, directeur de la jeunesse et de la vie associative au Ministère de l'Éducation nationale, et le Haut-commissariat à l'ESS pour leur engagement sur ce dossier depuis son origine. Mais nous sommes encore loin du compte et 2019 devra impérativement constituer une seconde étape pour approfondir ce qui a été posé.

Le second chantier, c'est celui de notre propre transformation pour faire mouvement et boucler la réforme qui avait amené notre CPCPA historique à devenir Mouvement Associatif en 2012. Ce chantier est assis sur trois axes : Le premier, c'est celui de la consolidation identitaire, et il repose sur notre Manifeste. Combien entendons nous dire, y compris dans nos propres rangs parfois, que beaucoup trop de choses différencient les associations les unes des autres ! Oui. Certes. La loi 1901 n'y suffit pas, bien sûr. Alors nous avons produit un Manifeste en 2016 et qui a posé trois dimensions pour compléter ce qui est déjà inscrit dans la loi, ou ce qui est plus au cœur du fait associatif que nous avons tous en partage. Le lien social, l'économie plus humaine et la revitalisation démocratique. Voilà ce que nous avons en commun, quelques soient nos mouvements, nos secteurs, notre histoire ! Et c'est beaucoup ! et c'est fondamental !

Le second, c'est celui des principes qui nous rassemblent et qui doivent guider notre action et l'action de chacune de nos composantes. Les marqueurs qui doivent nous reconnaître entre nous et nous faire reconnaître à l'extérieur. Principes de savoir-être ! principes de savoir-interagir.



Le troisième, c'est celui de l'ouverture pour mettre plus d'horizontalité dans le système, connecter aussi avec les associations non fédérées, permettre une meilleure perméabilité entre la tête de réseau, les coordinations intermédiaires et les associations à la base. Faire mouvement, c'est permettre à chaque entité associative de France, de se sentir à un moment concernée, défendue, représentée par notre organisation.

Ces deux actions, vis-à-vis de l'Etat et de nous-mêmes, sont des actions de long cours. Ne nous y trompons pas. Je ne m'y trompe pas. Mais si nous voulons gagner notre reconnaissance et la reconnaissance de nos causes communes par les pouvoirs publics, si nous voulons faire plus grande place à la question associative dans le débat public, il ne peut y avoir que de l'union à nourrir et un mouvement à renforcer. Il faut continuer à faire le pari de nos convergences plutôt qu'à décompter nos différences.

Il faudra aussi que dans chaque association et dans chaque fédération associative, on se rappelle que nous avons en partage la même branche. Celle de l'associativité et de la loi 1901 sur laquelle nous sommes tous assis. Or on le sait, dans la vie de nos organisations, au travers des mille responsabilités et tracasseries qui font le quotidien des dirigeants, il peut nous arriver parfois de perdre le fil de cette associativité initiale. Prenons garde de cela. Et reconnaissons l'importance de continuer à faire vivre la vie associative dans tous les lieux d'action et de décision d'une association. Si statut ne fait pas vertu, disons-nous que le choix de se mettre en association ne peut être fortuit ! et il nous appartient de lui donner sens, toujours !

Agir pour soutenir une politique forte de vie associative, c'est aussi agir en solidarité avec nos alliés de l'économie sociale et solidaire et œuvrer pour que celle-ci se dote d'une représentation forte également. Il n'y a pas à choisir ou distinguer entre les deux. Il n'y a pas de compétition d'ailleurs qui puisse se justifier entre les deux. Il y a en revanche à mieux identifier les combats qui nous lient, et il y en a beaucoup, et à faire acte de rassemblement pour les mener. Notre génétique est la même. Nous sommes cousins d'une économie qui a fait de la propriété et de l'action collective sa base. Nous sommes cousins d'une économie qui a fait de la non lucrativité son premier principe. Nous sommes cousins d'une économie qui fait de la participation démocratique sa façon de gouverner et d'entreprendre. Ensemble, nous avons beaucoup à défendre et à conquérir encore, en France comme en Europe. Ensemble aussi nous avons beaucoup à faire pour continuer à incarner ces valeurs parce que nous sommes condamnés à l'exemplarité. Dans notre capacité à faire réellement vivre nos instances démocratiques, à permettre la participation effective de chacun à la prise de décision et au projet de l'entreprise, à rendre compte et mettre de la transparence dans nos processus, ou à assurer par exemple une meilleure vie au travail et par le travail pour nos salariés. Nous sommes condamnés à l'exemplarité et à mieux rendre compte de notre valeur sociale. Bien entendu, l'exemplarité ne doit pas seulement s'imposer aux acteurs de l'ESS, mais chez nous, elle doit être non négociable, et la préoccupation permanente. Parce que toute sortie de route dans nos mouvements, résonne forcément plus fort et plus loin et décrédibilise l'ensemble. Il n'y a pas de responsabilité individuelle dans le domaine.

Dans la période que nous traversons, il est encore plus impératif de rendre audibles et visibles nos mouvements. C'est le choix que le Mouvement associatif a fait en 2018, dans le long débat qui a occupé les instances représentatives de l'ESS. Celui de l'unité, celui de l'ambition collective, et celui de l'exemplarité.



Et je veux ici saluer Jérôme Saddier, le nouveau président d'ESS France, qui sait pouvoir compter sur nous comme nous savons pouvoir compter sur lui pour mener à bien ces défis !

Chers amis, j'ai commencé en parlant du contexte social que traverse la France et plus globalement l'Occident. Je veux maintenant y revenir parce que tous ces combats pour une grande politique associative ou pour une économie qui soit plus sociale et solidaire, tout cela n'aurait aucun sens si le moteur qui nous motive n'était pas la réponse aux besoins sociaux et la promotion des droits économiques, écologiques ou démocratiques des citoyens. Les associations ne se financent pas pour elles-mêmes ! Notre lutte, n'est pas celle de la survie de chacune de nos structures pour elles-mêmes. Nous ne sommes pas un syndicat de co-propriétaires comme j'ai pu l'entendre. Le devenir serait d'ailleurs notre piège le plus mortel aussi notre devoir permanent est de s'en écarter. Défendre la vie associative et la vie de chaque association, c'est faire œuvre utile pour la société d'abord et c'est mieux nous défendre nous-mêmes ensuite. C'est ma conviction et c'est la mission du Mouvement associatif comme porte-voix des dynamiques associatives.

Il faut redire que notre existence n'a de sens que par le service qu'elle rend à la société elle-même. Les associations sont des émanations du corps social et doivent se penser d'abord comme telles ; et c'est bien plus que qu'un corps intermédiaire. Notre action permet de tenir la nation ! Notre tissu permet de réduire les inégalités. Nos services sont souvent le dernier fil dans des zones où plus rien n'est disponible. Nos innovations aident des citoyens, des quartiers, des territoires et parfois des politiques publiques à trouver les solutions pour résoudre tel ou tel problème ou pour mieux se projeter dans l'avenir. Alors oui, c'est aussi ce projet de société que nous défendons en défendant une politique active de soutien à la vie associative et à l'ESS. Un projet de citoyens qui s'associent pour un but autre que la rentabilité. Qui s'emparent de causes d'intérêt général et se donnent les moyens ensemble d'agir ! C'est ce qui a motivé notre mobilisation contre la suppression des contrats aidés et donc des services brutalement dégradés ou interrompus pour l'aide à la personne, pour l'accès à la culture ou à la lecture, dans l'action périscolaire, dans les clubs de sport, dans une multitude de lieux et d'actions de proximité qui sont souvent le dernier espace de dignité et le plus souvent dans les territoires qui en avaient le plus besoin. La brutalité de la décision sur ce sujet, sans concertation, sans discernement, restera comme une regrettable erreur de cette mandature.

Alors dans cette période de débat public, nous nous sommes interrogés sur notre rôle dans le cadre du Grand débat ! Nous sommes acteurs du débat public, nous l'avons toujours été, nous le sommes et le serons encore après le grand débat. Emanation du corps social, nous bénéficions d'une grande confiance des citoyens, dont peu d'autres acteurs de la société civile organisée peuvent s'en prévaloir. Je pense donc que nous devons jouer deux rôles dans ce cadre : d'abord en facilitant la prise de parole organisée, outiller, animer, et permettre donc ce que nous affirmons dans notre Manifeste : *la transformation de indignations individuelles en réalisations collectives*. Ensuite, ressortir nos diagnostics, nos analyses, notre connaissance des territoires, notre proximité avec les difficultés rencontrées, avec les gens qui sont en souffrance, et redire qu'une société qui va bien, c'est une société qui ne peut s'affranchir d'une solidarité active, soutenue, et de tous les instants.



Et au cœur de notre message, redire l'utilité de l'engagement collectif ! Dans une société d'individus qui pousse à la performance individuelle, il n'en faudra pas moins que des liens de coopération continuent de se tisser. Parce que tout ne peut pas être compétitif ou concurrentiel. Bien au contraire, la marche du monde appelle à davantage de coopération. Aussi le soutien aux processus d'engagement de l'individuel au collectif constitue-t-il notre mission et notre contribution à la société. Le lien social, la solidarité qui se tisse entre citoyens qui s'engagent dans un projet collectif d'utilité sociale - le fait associatif en définitive - c'est plus qu'une contribution à l'intérêt général, c'est sans doute le lieu où se fonde et se matérialise l'intérêt général. Le fait associatif est producteur de bien commun, en lui-même, il est d'intérêt général. Alors une société qui va bien, c'est une société associative et la première responsabilité de nos élus, c'est de nourrir cette associativité en son sein. Sans doute devrons nous répéter ce message, plus fortement encore puisqu'il semble y avoir volonté d'écouter. Saisissons-là à cette fin et en responsabilité.

Aussi, et pour finir, je veux redire à quel point la force associative est une puissance qui se méconnait. Continuons donc à croire en notre force. Et bâtir le mouvement qui démontre cette force. Nous sommes une puissance citoyenne de 22 millions de bénévoles. Nous sommes une puissance économique de 110 milliards d'euros de chiffre d'affaires et de 1.8 millions d'emplois. Nous sommes une force de l'innovation et des solutions du quotidien pour répondre aux besoins du pays. Disons qu'il est bien mal inspiré celui qui ne sait compter avec une telle force, mais continuons d'avancer en confiance et avec la confiance que les citoyens nous accordent.

Faisons vœux d'association, et d'une associativité au cœur du contrat social. C'est le mieux que l'on puisse faire pour notre pays.

Merci à vous, merci à celles et ceux, amis et partenaires, qui croient en notre mouvement, et merci à l'équipe, toujours aussi petite mais qui fait toujours autant et plus. Très belle année 2019 !